

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

Séance du 7 juillet 2021

NOMBRE DE ME	MBRE
CONSEILLERS EN EXERCICE	19
PRESENTS	15
VOTANTS	19

1er juillet 2021

DATE D'AFFICHAGE 1 5\_JUL. 2021

Codification: 7.5

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de Roanne le 15 JUL. 2021

et publication du

1 5. JUIL. 2021

Le Maire, Jean-Yves BOIRE



L'an deux mille vingt et un, le sept juillet, le Conseil Municipal, dûment convoqué le premier juillet deux mille vingt et un s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des Vignes, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Maire.

Etaient présents: Jean-Yves BOIRE, Fabienne STALARS, Patrick DUCROS, Christine VALADE, Christian LAREURE, Bernard PLACE, Jacky BRAT, Marcel DUMAS, Sylvie RENARD, Patricia PERRET, Katy VAZQUEZ DUDEK, Sylvain GIRARDIN, Roseline TRAMBOUZE, Isabelle ROUVIDAN et Lucie ROCH.

## Absents avec excuse:

Chantal SAVARINO donne pouvoir à Christine VALADE André ALEX donne pouvoir à Jean-Yves BOIRE Didier DUPIN donne pouvoir à Lucie ROCH Patrick PORNET donne pouvoir à Sylvain GIRARDIN

Secrétaire élu pour la durée de la séance : Sylvie RENARD

<u>OBJET</u>: 2021-060: Demande de subvention auprès du Département de la Loire au titre de « Loire Connect » – appel à partenariat 2021

Monsieur le Maire expose que le Conseil Municipal est appelé à approuver une demande de subvention auprès du Département de la Loire au titre de « Loire Connect ».

En effet, il s'agit d'obtenir une subvention d'investissement à hauteur d'un taux maximum de 80% des dépenses H.T. d'investissement dans la limite de 25 000 € d'aide par projet.

Le projet de Perreux est l'acquisition d'un écran tactile. Cet outil permettra aux administrés de consulter les informations légales qui sont actuellement affichées en mairie. Il permettra également de réaliser des démarches administratives en ligne.

A ce titre, une subvention peut être sollicitée pour cette réalisation. En effet, l'objectif étant de donner l'envie du numérique, de simplifier le quotidien de chacun.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201709-20210707-2021-060-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/07/2021 Publication : 15/07/2021

## Ouï cet exposé, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De solliciter le Département de la Loire pour obtenir la subvention.
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tous documents et actes afférents.
- **D'affecter** la recette correspondante au compte 1323 de la section d'investissement du budget général.

Ainsi fait et délibéré, Ont signé au registre tous les membres présents, Copie certifiée conforme,

A PERREUX, le 15 juillet 2021

Le Maire,

Jean-Yves BOIRE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201709-20210707-2021-060-DE